

JD/TB/CH/PP/AR/14/12/2022



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Mercredi 14 décembre 2022

Séance Ordinaire



Nombre de conseillers en exercice	17
Nombre de présents	15
Nombre de pouvoirs	0
Nombre de votant	15

L'an deux mil vingt-deux, le 14 décembre à dix-sept heures trente,
Le Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Saint-Péray étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Thomas BEAL, Conseiller délégué à la jeunesse en exercice.

Étaient présents : HART Céline (adjointe éducation et jeunesse), BOURDIN Loella, CRENNE Cleïla, DEJEUX Louis, DIBI Amias, DUC-GAYFFIER Diane, GERARDIN Mathilde, HEME DE LACOTTE Thomas, KIRCHER Louane, MARTIN Amaryllis, MAZOYER Augustin, PAGE Benjamin, POCHON Anne, REMOUE Agathe, ROGER Lisa, WARD-ROMAIN Palma.

Étaient également présents : Mme ROUSSET Aurélie (secrétaire administrative référente au CMJ),

Étaient excusés : ESSEDIRI Noham, ROSENTEIN Naya

.....

Ordre du jour :

- 1) Présentation des activités proposées, vote des premiers projets,**
- 2) Date de la prochaine réunion,**
- 3) Questions /sujets divers,**

Monsieur Thomas BEAL ouvre la séance et présente l'ordre du jour.

Il remercie le groupe environnement pour toute leur implication suite à leur premier projet réalisé.

En effet, celui-ci, il rappelle, la plantation de 2 arbres a eu lieu le mercredi 30 novembre à l'ancien skate parc en présence de Céline HART et en compagnie du service technique pour la faisabilité et de la presse.

Il remercie la participation de Palma et Augustin au marché de Noël du 11 décembre auprès des résidents de l'EHPAD Malgazon. Il leur transmet également toute la satisfaction de la Direction de l'EHPAD.

Monsieur Thomas BEAL demande à un groupe volontaire de présenter son projet.

Répartition par groupe de travail

Il est rappelé que lors de la dernière commission du 09 février 2022, trois groupes de jeunes ont été définis avec les thématiques suivantes :

Environnement/mobilité	Education/Sport/jeunesse	Citoyenneté/solidarité
Naya ROSEINTEIN	Cleïla CRENNE	Augustin MAZOYER
Amias DIBI	Benjamin PAGE	Palma WARD-ROMAIN
Anna POCHON	Thomas HEME DE LACOTTE	Louane KIRCHER
Amaryllis MARTIN	Louis DEJEUX	
Diane DUC-GAYFFIER	Noham ESSEDIRI	
Loella BOURDIN		
Mathilde GERARDIN		
Lisa ROGER		
Agathe REMOUE		

N° 1 – Présentation des activités proposées, et vote des premiers projets

Suite à la dernière commission des jeunes du CMJ du 09 février 2022, un certain nombre d'idées des jeunes avaient pu être identifiées. Ces idées peuvent être intégrées dans trois grandes thématiques validées en commission de travail par les jeunes du CMJ :

- Environnement/mobilité
- Education/Sport/jeunesse
- Citoyenneté/solidarité

Mathilde GERARDIN du groupe environnement/mobilité prend la parole et présente son projet par le support power point.

a. Environnement/mobilité

Projets proposés :

- 1- **Chasse aux déchets** : Présentation du projet sur diaporama, afin de sensibiliser le monde aux conséquences liés aux déchets sauvages.

Elle explique le pourquoi :

La chasse contre les déchets est importante car l'environnement est de plus en plus pollué par les personnes qui jettent des déchets dans la nature.

Elle propose un parcours sur 3,5 km :

DÉPART : place de la mairie

ARRIVÉE : place de la mairie

PARCOURS : rue de la république jusqu'à la rue Napoléon Martin puis prendre le quai Jules Bouvat, jusqu'à l'ancien skate parc. Enfin faire le tour du Mialan et revenir par l'autre côté.

Elle présente des moyens humains :

Nous avons besoin des agents de Saint-Péray pour qu'ils nous prêtent le matériel.

Elle cite les personnes éligibles à la participation à ce projet :

Tout le monde !!!

Des membres du CMJ s'expriment et apportent des contestations sur un parcours évalué à 3,5 km et qui paraît trop long.

Ils proposent de réduire la distance, de peut-être en faire plusieurs, sur de plus courtes distances, afin de donner la possibilité à toute personne de participer.

Cette hypothèse est acquiescée par l'ensemble du CMJ.

Il est demandé également par quel moyen ce projet pourra être diffusée à la population.

Il est répondu par l'utilisation des panneaux lumineux, des flyers déposés auprès des commerçants, et pourquoi pas les réseaux sociaux de la ville (service de la communication) comme le Mag Newsletter.

Certains membres du CMJ ne souhaitent pas intervenir uniquement sur le Mialan mais aux abords du collège. Ils ont observé plus de déchets sur cette localité. Il pourrait y avoir éventuellement plusieurs secteurs à programmer.

La question de la période idéale est soulevée. Thomas BEAL propose fin du printemps, début de l'été.

Toutes ces questions et réponses ont modifié le projet initialement présenté par Mathilde GERARDIN, mais tout le monde est prêt à collaborer, son projet est fort apprécié et reste maintenu sous réserve de quelques changements.

Vote : Projet validé par le CMJ

2- Plantation d'arbres :

Thomas BEAL rappelle que deux arbres ont été plantés à hauteur de l'ancien skate Parc. Le groupe environnement souhaite continuer ce projet sur d'autres sites.

Monsieur Le Maire est venu rendre visite au CMJ et écoute leurs souhaits, vouloir poursuivre ces plantations. Il conseille pourquoi pas de planter de plus petits arbres.

En effet, le coût d'un arbre reste important, cette alternative pourrait permettre d'ensemencer plusieurs arbustes sur plusieurs sites.

Il faut pour cela déterminer d'autres emplacements.

Ce projet n'est pas refusé, il doit être retravaillé par l'ensemble du groupe environnement. Le CMJ doit apporter des propositions sur des emplacements de plantation à la prochaine réunion.

b. Solidarité/citoyenneté

Le groupe prend la parole et explique leurs actions auprès des résidents de l'EHPAD Malgazon. En effet, le mercredi 23 novembre, ils ont pu participer à un loto.

Leur première collaboration s'est bien déroulée, ravis d'être parmi eux et prêts à répondre présents pour d'autres activités.

Ils ont partagé leur contentement sur la journée du marché de Noël. Ce fut une agréable journée, ils ont pu auprès des résidents collecter la somme de 400 euros.

Une journée très appréciée par l'ensemble des participants et la Direction de l'EHPAD, Charlène ASTIER qui remercie toute leur gentillesse et leur dévouement.

Ils ont évoqué leur actionnariat pour des prochaines interventions sur les vendredis après-midi au lieu des mercredis en raison des activités déjà programmées. Aucune objection n'est formulée.

En raison de leur plus petit nombre (trois membres), le groupe fait appel à des volontaires en cas d'impossibilité de se rendre à certaines activités suggérées par la Direction de Malgazon.

L'ensemble de conseil répond favorablement. Le secrétariat informera l'ensemble du conseil en temps voulu par mail en cas de nécessité.

Projet proposé :

1- Jeux de cartes, de société, pétanque etc. ... avec les résidents.

Ils souhaitent tout simplement poursuivre ce genre d'action ensemble.

Charlène ASTIER informera le secrétariat en début de mois de toutes les activités sous forme d'un calendrier prévisionnel qui sera validé par Monsieur BEAL et transmis au groupe pour information.

Vote : Projet validé par le CMJ

c. Education/Sport/jeunesse

La commission est centrée sur les activités physiques, sportives, culturelles.

Projet proposé :

1- Rencontre 6^{ème}/CM2

Les jeunes élus du groupe aimeraient rencontrer les CM2 avant la fin d'année scolaire.

Cette rencontre permettrait de créer un lien social sous le signe de la convivialité.

Il s'agirait d'un moment récréatif d'informations.

Des jeux comme la pétanque, tir à l'arc, un apéritif dinatoire pourrait être également au programme.

Les jeunes conseillers ont évoqué le souhait d'inviter également les surveillants du collège.

Nous avons mis une option sur le vendredi 12 mai après 17h. Le secrétariat se charge de réserver le Château de Beauregard pour cet évènement.

Leur prochaine mission est de travailler sur l'idée d'un flyer (précisant le programme) afin de diffusion cette information auprès des CM2/6^{ème}.

Les jeunes élus devront aussi aller à la rencontre des Directeurs, des professeurs de classes ainsi qu'à la Direction du collège, et demanderont la possibilité d'intervenir dans les classes concernées afin de présenter leur projet.

Une question est posée par un autre groupe qui souhaite savoir si tout le CMJ serait convié. Il est bien sûr répondu que l'ensemble du CMJ participera à cette rencontre afin d'accueillir au mieux les jeunes invités.

Il est proposé également d'inviter Monsieur Philippe PEALAT (Directeur du centre de loisirs) et des animateurs.

Vote : Projet validé par le CMJ

N° 2 – Date du prochain Conseil Municipal des Jeunes

Monsieur Thomas BEAL remet le calendrier prévisionnel des prochaines commissions et leur explique qu'il compte sur eux pour toutes leurs démarches qu'ils doivent réaliser pour l'avancement de leurs projets.

Les commissions :
Elles ont lieu en principe le mercredi.

Dates à retenir sous réserve de modification :

Groupe environnement :
11/01/23 (lieu et heure reste à confirmer),

Groupe éducation sport et jeunesse :

18/01/23 (lieu et heure reste à confirmer),

Groupe solidarité/citoyenneté :

18/01/23 (lieu et heure reste à confirmer).

N° 3 – Questions /sujets divers

Monsieur BEAL aborde la journée à Paris pour 2023. Il souhaite organiser ce voyage le mercredi 12 avril, pendant les vacances scolaires.

Le voyage se ferait en train.

Il propose que chaque membre fasse un retour par mail à Aurélie et propose des idées de visites, des lieux, des sites qui leur tiennent à cœur.

Thomas BEAL rappelle que dimanche 18 décembre, la mairie de Saint-Péray et son service sport et jeunesse organisent la 6ème édition des Foulées de Noël.

Cette corrida urbaine va emprunter les ruelles autour de la place de la Mairie et de la rue de la République fermées à la circulation et éclairées par les illuminations de Noël sur une boucle de 1 500 m.

- Cinq courses sont proposées (500m, 1500m, 3000m, 4500m, 9000m), seule la course des 9 kms est payante (10 €) et nécessite un certificat médical.

Pour les mineurs une autorisation parentale est nécessaire.

Cette manifestation sportive se veut d'être festive et conviviale. Le public nombreux sur le parcours encourage les participants à vive voix.

En fin de course, un goûter de Noël autour d'un chocolat chaud attend les enfants.

Pour s'inscrire, sur lesportif.com ou sur place !!!

Les bulletins d'inscriptions sont distribués.

La séance publique est levée à 18 h 40.

Thomas BÉAL

Conseiller délégué jeunesse.

